

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION FORMATION CPOM



Bulletin d'inscription à renvoyer accompagné
du règlement (VIREMENT BANCAIRE OBLIGATOIRE) à :
SAP SERVICES – 29 Rue Saint Amand – 75015 PARIS

Contact : Estelle PAJANI
epajani@sap-competences.org
06 31 74 54 30

FORMATION CPOM

DATES : NORRENT FONTES (23/24 ET 25 NOVEMBRE 2021)

COCHER LA VILLE CHOISIE POUR LIEU DE FORMATION :

NORRENT FONTES

PARTICIPANT(E)

NOM : PRÉNOM :
FONCTION : EMAIL PERSONNEL :
TÉLÉPHONE :
ADRESSE MAIL PERSONNEL OU PROFESSIONNEL POUR ENVOI DE LA CONVOCATION :

ENTREPRISE

NUMÉRO ADHÉRENT FÉDÉSAP : RAISON SOCIALE :
ADRESSE : VILLE :
CODE POSTAL : N° SIRET :
EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE :

ANTENNE OPCO EP DONT DÉPEND L'ENTREPRISE

ANTENNE OPCO EP/RÉGION : ADRESSE :
CONTACT RÉFÉRENT : TÉL + MAIL :

FACTURATION (LE PRIX INCLUT LES FRAIS DE RESTAURATION QUI SONT OFFERTS DURANT LES 3 JOURS DE FORMATION)

La réception du bulletin d'inscription accompagné de l'avis de virement relatif au paiement de ladite formation génère l'envoi par SAP SERVICES d'une convention de formation simplifiée qui doit nous être retournée dûment signée et tamponnée par l'entreprise.

Pour la prise en charge financière par l'OPCO EP, merci de renseigner le Siret SAP SERVICES en qualité d'organisme de formation sur votre demande de prise en charge faite en ligne : 853 471 894 00016. La commande devient dès lors définitive et vaut acceptation sans réserve de l'entreprise des conditions générales de vente de SAP SERVICES figurant au dos de ce bulletin.

Prix adhérent **Fédésap** : 360 € TTC (prix pour les adhérents à jour de leur cotisation 2021)

Prix non adhérent **Fédésap** : 720 € TTC

Date :

Signature et cachet de l'entreprise :

Code banque 15135	Code guichet 09017	N° de compte 08002607306	Clé RIB 12	Monnaie EURO
IBAN FR7615135090170800260730612			BIC CEPAFRPP513	

Conditions Générales de Vente

Désignation

L'Organisme de Formation SAP Services désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 29, Rue Saint Amand – 75015 PARIS.

L'Organisme de Formation SAP Services met en place et dispense des formations Inter et Intra entreprises, à l'adresse suivante : 29, Rue Saint Amand – 75015 PARIS, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat. (Formation CPOM à Paris)

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société SAP Services
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les Opérateurs de Compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'Organisme de Formation SAP Services pour le compte d'un client.

Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente.

Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Convention de formation

Une convention de formation sera établie entre l'Organisme de Formation SAP Services et le client. À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros (€) Hors Taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur (20%).

Le paiement est à effectuer en amont de la prestation de formation, au comptant.

Le règlement des factures sera effectué uniquement par virement bancaire.

En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge par les fonds de la branche OPCO EP

Si le client bénéficie d'un financement par subrogation de paiement par OPCO EP, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation et fournir à Estelle Pajani le N° de dossier relatif à ladite prise en charge.

Le client est tenu de fournir l'accord de financement avant le début de formation.

Dans le cas où l'Organisme de Formation SAP Services ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

Toute action de formation engagée est due et non modifiable.

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse epajani@sap-competences.org.

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'Organisme de Formation SAP Services dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

Pour information, le client devra prévoir de suivre la formation sur un autre site choisi et en fonction des places restantes.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, l'Organisme de Formation SAP Services ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur.

Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'Organisme de Formation SAP Services.

Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à l'Organisme de Formation SAP Services sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales.

Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

L'Organisme de Formation SAP Services s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client.

Il s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française.

En cas de litige survenant entre l'Organisme de Formation SAP Services et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée.

À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.

Signature et paraphes obligatoires